

Article 3 : « Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, il est né de la Vierge Marie »

Paragraphe 2 : Conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie

CEC 487-507

2. Né de la Vierge Marie

La préparation de Marie dans l'Ancien Testament

Le choix de Marie, une jeune fille de Nazareth, pour être la mère du Fils de Dieu est le fruit d'une longue préparation qui commence dans l'Ancienne Alliance, à travers différentes figures féminines. Ève, tout d'abord, malgré sa désobéissance, reçut la promesse d'une descendance victorieuse sur le mal¹ et devint la mère des vivants. Sarah, la femme d'Abraham, conçut un fils malgré sa vieillesse. Judith, femme élue du peuple, repoussa l'ennemi et le tua. Esther intercédait pour le salut des Juifs menacés d'extermination dans l'empire perse. Marie est la fille de Sion promise par les prophètes², la nouvelle arche d'alliance, l'attente des siècles.

L'immaculée conception

Pour préparer à son fils une demeure digne de lui, le Père donna à Marie une grâce spéciale, dont l'Église ne prit conscience que progressivement : ce n'est qu'en 1854 que le pape Pie IX définit la Vierge comme l'immaculée conception. Marie a été rachetée en vue d'être la mère du Sauveur par une grâce toute particulière : elle fut préservée par Dieu du péché originel et, dès le premier instant de sa conception, ne reçut pas cette marque que nous avons tous du fait de notre nature blessée. La mère du Sauveur fut bien rachetée, comme nous tous ; mais son rachat s'effectua par une grâce toute particulière de préservation. Il ne convenait pas, en effet, que celle qui devait porter Dieu lui-même, fut contaminée, ne serait-ce qu'un seul instant, par le péché. Par la suite, Marie resta fidèle à cette grâce puisque la Tradition nous assure qu'elle fut, toute sa vie durant, sans péché : les chrétiens d'Orient en témoignent d'ailleurs puisqu'ils vénèrent Marie comme la *toute sainte*, la *panaghia*.

L'obéissance de Marie

La Vierge Marie prononce peu de paroles dans les Évangiles, mais elles sont fondamentales : *Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon ta parole*³. Et à Cana : *Faites tout ce qu'il vous dira*⁴. Selon saint Augustin, Marie a conçu dans la foi avant de concevoir dans la chair :

*Faites attention, je vous en supplie, à ce que dit le Christ Seigneur, étendant la main vers ses disciples : Voici ma mère et mes frères. Et ensuite : Celui qui fait la volonté de mon Père, qui m'a envoyé, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère. Est-ce que la Vierge Marie n'a pas fait la volonté du Père, elle qui a cru par la foi, qui a conçu par la foi. qui a été élue pour que le salut naquît d'elle en notre faveur, qui a été créée dans le Christ avant que le Christ fût créé en elle ?*⁵

¹ Cf. Gn 3, 15.

² Cf. Zc 9, 9.

³ Lc 1, 38.

⁴ Jn 2, 5.

⁵ SAINT AUGUSTIN, *Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu*.

Cette première conception est, de loin, la plus importante car elle a permis l'autre conception, dans la chair. Si nous ne pouvons pas concevoir le Christ dans la chair, nous pouvons, en revanche, le concevoir dans la foi et ainsi, imiter Marie : elle est notre modèle dans la foi. C'est ce qu'exprime le concile Vatican II lorsqu'il parle de Marie :

La bienheureuse Vierge, de par le don et la charge de sa maternité divine qui l'unissent à son fils, le Rédempteur, et de par les grâces et les fonctions singulières qui sont siennes, se trouve également en intime union avec l'Église : de l'Église, comme l'enseignait déjà saint Ambroise, la Mère de Dieu est le modèle dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ. (...) Par sa foi et son obéissance, elle a engendré sur la terre le Fils lui-même du Père, sans connaître d'homme, enveloppée par l'Esprit Saint, comme une nouvelle Ève qui donne, non à l'antique serpent, mais au messenger de Dieu, une foi que nul doute n'altère. Elle engendra son Fils, dont Dieu a fait le premier-né parmi beaucoup de frères (Rm 8, 29), c'est-à-dire parmi les croyants, à la naissance et à l'éducation desquels elle apporte la coopération de son amour maternel⁶.

La maternité divine

La prière chrétienne la plus ancienne a invoqué Marie comme *mère de Dieu* : la prière *Sous ta protection (Sub tuum praesidium)*, que nous utilisons encore dans la liturgie, a été retrouvée sur un papyrus grec remontant au troisième siècle après Jésus-Christ⁷. Face à Nestorius, qui acceptait difficilement qu'on invoquât Marie comme *mère de Dieu* et préférait l'appellation de *mère du Christ-homme*, sous le prétexte que la créature ne pouvait engendrer le Créateur, le concile d'Éphèse, en 431, réaffirma la validité de ce titre et conforta la foi des chrétiens⁸.

La virginité de Marie

Dans la généalogie de saint Matthieu⁹, le schéma est répétitif et constitue une sorte de chaînage, chaque homme étant le géniteur du suivant. Lorsqu'on arrive au Christ, la séquence s'interrompt brutalement et est remplacé par la mention suivante : Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus. C'est donc que Marie seule est la mère de Jésus, Joseph n'étant présenté que comme son mari, et non comme le père de l'enfant, sans quoi on aurait eu le refrain précédent. Voici un premier élément à prendre en compte.

Ensuite, toujours dans l'Évangile selon saint Matthieu, un ange vient expliquer à saint Joseph, qui ne vit pas encore avec Marie, que l'enfant qu'elle attend est le fruit d'une intervention divine ; il n'en est donc pas le père biologique, mais il a été choisi comme père nourricier et éducateur, pour que l'enfant Jésus ait une famille comme les autres.

Le verset 25 du premier chapitre de saint Matthieu précise encore : Il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle ait enfanté un fils auquel il donna le nom de Jésus. Connaître, au sens biblique, c'est avoir des relations sexuelles ; saint Matthieu insiste donc à nouveau sur la conception virginale de Jésus.

⁶ LG 63.

⁷ Cf. MERCENIER, F., *La plus ancienne prière à la sainte Vierge*, in *Questions liturgiques* 25 (1940) 33-36.

⁸ Cf. DS 252.

⁹ Cf. Mt 1, 1-17.

Dans saint Luc, Jésus est présenté comme fruit de l'action de l'Esprit-Saint. En effet, l'ange explique à Marie : L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre.

C'est pourquoi la Tradition de l'Église a parlé de virginité *ante partum* (avant l'enfantement), *in partu* (pendant l'enfantement) et *post partum* (après l'enfantement) : avant, parce que Jésus est le fruit de l'action de l'Esprit-Saint, et qu'il n'a pas été conçu par les voies naturelles ; après, parce que Jésus n'a pas eu de frères biologiques, Joseph et Marie n'ayant pas eu de relations conjugales, et ayant vécu dans la continence parfaite. Les frères du Seigneur, dont il est question dans l'Évangile¹⁰, étaient en réalité des membres de sa famille, des cousins : la langue juive a l'habitude d'employer le mot *frère* dans un sens très large, pour désigner toute sorte de relation familiale. Ainsi, par exemple, dans le livre de Tobie, celui-ci appelle Sara, qui est son épouse, *ma sœur*¹¹. Jacques et Joseph, qui sont présentés comme *frères de Jésus*¹² sont les fils d'une *autre Marie*¹³, disciple du Christ, donc des proches parents.

Cette virginité de Marie est une donnée de la Tradition, affirmée dès les tout premiers temps de l'Église : saint Ignace, l'un des premiers pères de l'Église, affirme déjà du début du deuxième siècle que le Christ est *véritablement de la race de David selon la chair, Fils de Dieu et véritablement né d'une vierge*¹⁴. L'Église précisera sa foi en définissant au concile de Latran en 649 que Jésus a été *conçu de l'Esprit-Saint sans semence virile*¹⁵.

Cette virginité de Marie n'est donc pas un privilège ajouté à la mère du Sauveur par une piété populaire exacerbée : elle est profondément liée au mystère de l'Incarnation et à sa maternité divine. C'est pour protéger le réalisme de l'Incarnation, donc l'humanité de Jésus face aux docètes qui considéraient que le Christ n'était qu'une apparence d'homme, et que c'était une sorte de fantôme qui est mort sur la croix, que les Pères de l'Église, se fondant sur l'Écriture que nous avons examinée, ont parlé de la virginité de Marie. Jésus est vraiment né de la femme, mais il n'a pas été conçu par les voies naturelles.

Pour aller plus loin :

- VATICAN II, *Constitution « Lumen Gentium »*, chapitre 8.
- JEAN PAUL II, *Lettre encyclique « Redemptoris Mater »*.
- BOUYER, L., *Le trône de la sagesse*, éd. du Cerf.
- LAURENTIN, R., *Court traité sur la Vierge Marie*, éd. F. X. de Guibert.

¹⁰ Cf. Mc 3, 31-35 ; 6, 3 ; 1 Co 9, 5 ; Gl 1, 19.

¹¹ To 8, 4.

¹² Mt 13, 55.

¹³ Mt 28, 1.

¹⁴ SAINT IGNACE D'ANTIOCHE, *Lettre aux Smyrniotes*, 1-2.

¹⁵ DS 503.